



Réunion du bureau du REPTA - 5 décembre 2011

Présents :

Aïcha Bah, Gérard Droz, Yannick Mayeux, Yves Clavier, Henri Vilette, Luc Dedessus le Moustier, Guy Ménant

excusés :

Roland Daval, Gaby Cohn Bendit, Mamadou Ndoye, Jacqueline Cazeaux,

Ordre du jour :

- *Retours de missions et programmation*
- *Point financier*
- *Programme d'activité 2012 et organisation*
- *Point sur la DIENA, l'AFD, le Bénin*
- *Questions diverses*

Compte rendu :

Suite à la réunion de retour des équipes un échange a lieu au sein du bureau sur les points principaux ressortant des comptes rendus des équipes ou des membres d'équipes. Il s'agit de missions liées aux activités TNI, avec selon les cas une partie de la mission consacrée aux activités purement « REPTA ». La question du fonctionnement de l'équipe au Burkina Faso nécessitera certainement des clarifications, les activités au Mali, au Sénégal et à Madagascar sont toutes en lien avec la DIENA au moins pour une partie de ce qui a été réalisé. Les comptes rendus ne peuvent pas être publiés sur le site en l'état, mais il est proposé d'ouvrir un espace réservé aux membres du bureau exécutif ou ces documents pourront être accessibles. Parmi les autres points abordés, on peut relever la nécessité d'une relation entre le bureau exécutif et le bureau de l'AREPTA puisque les membres des équipes sont issus de l'AREPTA, et la relance des équipes pays (ce qui peut être l'objet de la réunion programmée le 8 décembre prochain par l'AREPTA). Les échanges amènent évoquer de nombreux aspects liés à notre fonctionnement, par exemple, la définition du rôle et des fonctions de « responsable pays » ou « Correspondant pays », leur mode de désignation par le bureau et la nécessité de reprendre les suites des débats des assemblées générales du REPTA et de l'AREPTA, et les orientations qui ont été posées à ces occasions, la nécessité de revoir le fonctionnement des missions afin d'aller vers une clarification de l'organisation et des missions. L'existence d'une lettre de mission, d'un cadrage permettant aux équipes de se situer, etc...

En conclusion un point ressort sur la nécessité de faire « vivre » les équipes pays, de favoriser une meilleure circulation de l'information

Relations avec la DIENA :

La convention avec la DIENA arrive à terme, nous avons utilisé une partie de la subvention, deux possibilités sont évoquées, soit on reprend une négociation pour mettre en place une nouvelle convention, soit on propose plus simplement à la DIENA d'établir un programme d'activités pour lesquelles elle sollicite l'intervention du REPTA, et sur cette base une prise en charge des journées d'interventions des formateurs du REPTA est calculée (exemple 400 ou 500 € par jour par personne) et versée au REPTA avant la mise en œuvre des activités.

L'avantage de la seconde solution est de clarifier les choses, une fois la « commande » réalisée, nous disposons du temps pour mener nos activités sans confusion avec les activités de la DIENA

qui apparemment n'a pas bonne presse dans toutes les ambassades des pays ou ses activités ont démarré

Programme d'activité :

- Organiser une formation interne sur les axes de travail fondamentaux du REPTA, regroupement des membres sur le thème des exclusions, et de la mise en projet d'activités en concertation avec les partenaires africains.
- Reposer les base de la démarche du REPTA, qui ne doit pas devenir une ONG de terrain, et relancer le travail sur la capitalisation.

Calendrier d'activités :

- Participation à la triennale de l'ADEA (12 au 17 février), Gaby, Luc, Henri
- Participation à EDUMED à Tunis 3, 4 avril, Yves et Guy
- Rencontres au Bénin 26 au 30 novembre
- Rencontres TICE à Ouagadougou en septembre
- Niger une mission envisagée début février relance des activités TNI, 4 pers
- Mali, relance des activités REPTA
- Sénégal, à revoir (mission liée à Sankoré, reprise sur les activités REPTA)
- Madagascar, Janvier 2 pers, et fin mars 3 pers
- Bénin, Deuxième quinzaine de janvier, 2 pers, et une mission à l'automne pour la préparation des rencontres

Aïcha évoque la tenue du sommet mondial sur l'alphabétisation qui se tiendra en Allemagne.

La discussion sur les REPTA dans les pays, ainsi que la question de l'adhésion d'associations partenaires (africaines) au REPTA amènent à évoquer la possibilité de revoir notre approche, il serait envisageable de constituer des « antennes du REPTA » dans les pays, il faut pour cela prévoir un budget pour que ces antennes puissent fonctionner, cette proposition déboucherait sur la création d'un lien institutionnel entre le REPTA et les antennes en Afrique, ce qui n'existe pas aujourd'hui. Cependant, ces modifications sont à évoquer avec les partenaires membres des REPTA africains existants, et suppose que ces antennes aient un statut dans le pays. Les représentants des antennes participeraient aux assemblées générales du REPTA.

Décisions :

- Calendrier du bureau exécutif : ajout d'une réunion de bureau le 29 février
- Mise en place d'un regroupement de formation « les exclusions » la démarche et les orientations du REPTA, les publics et les projets
- Recontacter Valérie Huguenin sur l'échéancier de l'instruction du dossier (groupe de réécriture)
- Recontacter Claude Ledron pour l'adhésion à l'AREPTA
- Maguy Jacques est confirmée comme responsable pays Burkina Faso (Aïcha)
- Chaque responsable pays doit préparer un état des lieux et pouvoir fournir aux équipes en mission un document de référence
- Préparer les courrier pour les ministres béninois pour le 8 décembre

Calendrier des réunions du bureau exécutif du REPTA :	
le 18 janvier 2012	Bureau exécutif le matin, Bureau « ouvert » l'après midi.
Le 29 février 2012	Bureau exécutif

le 14 mars 2012	Bureau exécutif
Le 9 mai 2012	Bureau exécutif
Le 27 juin 2012 Bureau exécutif,	Préparation de l'Assemblée générale du 28 juin